



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
ⵛⵔⵓⵎ ⵛⵉⵛⵉⵏⵉⵙ ⵉⵙⵏⵉⵙⵏⵉⵙ ⵉⵙⵏⵉⵙⵏⵉⵙ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Organisation de la 1ère Conférence du REFRAM et la 5ème CIRCAF

[A \[1\]](#) [+A \[1\]](#)

Organisation de la 1ère Conférence du REFRAM et la 5ème CIRCAF

15 nov 2009

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle organise à Marrakech la 1^{ère} Conférence des Présidents d'Instances de Régulation Francophones (REFRAM) et à la 5^{ème} Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF), respectivement les 16 -17 et les 19-20 novembre 2009.

Ces deux réunions de grande envergure, qui connaîtront la participation de plusieurs instances de régulation de la communication audiovisuelle d'Afrique et du monde francophone, constituent des événements majeurs, où seront étudiées les questions fondamentales ainsi que les grandes orientations pour le biennium 2009-2011, au cours duquel la Présidence des deux réseaux sera assurée par le Maroc.

Construits autour des valeurs de solidarité, d'échange, de partage et de partenariat permanent entre les régulateurs des médias, le REFRAM, créée à Ouagadougou en juillet 2007, et le RIARC, créé à Libreville en Juin 1998, aspirent lors de ces deux conférences à contribuer pleinement au développement de solutions pertinentes à la question de la gouvernance à venir des moyens de communication, en consacrant une conscience commune des enjeux technologiques, juridiques, économiques et sociaux que véhicule la société de l'information à l'ère du tout numérique.

Ces deux événements seront en outre l'occasion pour les deux Réseaux, d'illustrer concrètement leur propension à être des plateformes privilégiées d'échange d'information et d'expériences entre les instances membres, notamment lors des sessions de travail prévues à cet effet, qui seront dédiées notamment au renforcement des capacités institutionnelles des régulateurs, à l'harmonisation des législations sectorielles, à la problématique de la régulation des médias transfrontaliers, à la protection de l'enfance et des publics vulnérables, à la diversité culturelle et linguistique, ainsi qu'à la place de la diffusion terrestre numérique.

Les deux conférences s'achèveront, après le traitement des principales thématiques organisationnelles, financières et opérationnelles, par la validation et l'adoption des feuilles de route pour les deux années à venir, juste avant la nomination des Vice-présidences respectives et la passation de flambeau à la nouvelle Présidence marocaine du REFRAM et du RIARC.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>